



L'accès à la parentalité des couples de femmes : un projet du couple¹

Par Shadi Farkhojasteh

Être parent et lesbienne... un choix incompatible² ?

A l'heure où le mariage pour tous finit de faire débat en France et que le gouvernement britannique légalise le mariage homosexuel, les préjugés en matière d'homoparentalité sont toujours importants. En effet, il semblerait que dans l'inconscient collectif, un.e homosexuel.le doive choisir entre vivre sa sexualité et son envie de parentalité. Cette tendance s'observe également au niveau des dispositions législatives belges. Depuis le 1^{er} juin 2003, le code civil belge a été modifié de telle sorte que les personnes de même sexe puissent se marier³. Il existe une grande différence entre le mariage civil hétérosexuel et homosexuel en matière de filiation et d'adoption : le législateur belge a choisi de séparer la question du mariage de celle de la parentalité. En d'autres termes, dans le cadre du mariage hétérosexuel, quand une femme donne naissance à un enfant, celui-ci est automatiquement supposé être l'enfant du conjoint. Cette reconnaissance de filiation est refusée aux couples homosexuels de sorte que, lorsqu'une lesbienne mariée donne naissance, son épouse n'est pas considérée, administrativement, comme le deuxième parent⁴.

¹ Les résultats présentés sont issus d'une recherche qualitative de type exploratoire relative *Aux arrangements et négociations au sein des foyers lesboparentaux*. Cette recherche, basée sur des entretiens semi-directifs, a été menée auprès de trois familles lesboparentales ayant un enfant en bas âge et vivant en Wallonie et à Bruxelles.

² Dans cette note, nous ne traiterons que de couples de femmes ayant eu accès à la parentalité au moyen d'une PMA (procréation médicalement assistée).

³ Le Moniteur belge, *La loi du 13 février 2003 ouvrant le mariage à des personnes de même sexe et modifiant certaines dispositions du Code civil*, http://www.ejustice.just.fgov.be/doc/rech_f.htm, page consultée le 19 juillet 2013.

⁴ Seule la mère biologique aura un lien légal avec l'enfant. Cependant, la législation belge permet, depuis l'entrée en vigueur de la loi du 18 mai 2006, l'adoption conjointe d'un enfant pour les couples homosexuels, attribuant dès lors deux parents de même sexe à l'enfant. De cette manière, le couple a la possibilité de jouir des mêmes droits et devoirs. Le recours à l'adoption est le plus souvent utilisé par les couples lesbiens ayant eu recours à l'insémination avec donneur, et consiste alors en une adoption intrafamiliale.

Pourtant, les homosexuels n'ont pas attendu une approbation légale ou sociétale pour fonder une famille et on peut affirmer que « *les parents homosexuels existent depuis que l'homosexualité existe* »⁵. Aujourd'hui, se développe la volonté de ne plus vivre sa sexualité de façon cachée tout en concrétisant le rêve de devenir parent et tel est l'enjeu actuel de ces nouvelles familles. Si le regard social a évolué ces trente dernières années sur l'homosexualité, peut-on en dire autant sur l'homoparentalité ?

Lors de notre recherche⁶, nous avons observé que pour chaque couple interrogé la parentalité est un projet commun. Toutes les protagonistes ont envisagé d'avoir un enfant parce qu'elles avaient envie de fonder une famille avec l'autre, de construire un projet ensemble. Mais pour pouvoir se poser la question d'une éventuelle parentalité et comment pouvoir y accéder, ces femmes ont dû porter un nouveau regard sur elles-mêmes : le fait de vivre une relation avec une femme n'est pas incompatible avec l'envie de devenir maman.

Les extraits d'entretiens qui suivent permettent de voir le cheminement de leurs pensées et la construction du projet familial.

« Elle m'avait toujours dit qu'elle ne voulait pas d'enfant, j'avais renoncé au fait d'avoir un enfant. En tout cas, tant que la relation allait bien, pour moi c'était clair. » (Lola)

« Le fait d'avoir la stabilité et de te sentir bien avec quelqu'un, ben tu te lances dans certains projets plus loin et tu te dis que c'est faisable. » (Frédérique)

« Je pense que ce qui a fait que ça a commencé à se dessiner c'était à la fois d'être dans une relation stable depuis un moment, et puis passée la trentaine, d'avoir envie de faire autre chose que de se créer une carrière professionnelle. [...] Pendant longtemps, je pensais que le fait d'être homosexuelle, je ne pourrais pas avoir d'enfant et que c'était la croix à porter d'être ce que je suis. C'est le prix à payer. Jusqu'à ce qu'à un moment donné, je me dise mais non, je n'ai pas à porter cette croix finalement, je peux faire un autre choix. Ça, c'est aussi je pense à la fois l'évolution de la société, l'endroit où on est, et on est dans une génération où on n'a pas envie de laisser passer le train. » (Valérie)

« Projet d'enfant ? Non, jamais. [...] Jusqu'à présent je n'avais pas trouvé de personne assez sérieuse pour déjà faire mon coming-out auprès de ma famille de manière officielle et, pour envisager une vie déjà à deux alors à trois... pas trop quoi. Surtout qu'en plus au début, quand j'ai rencontré Val, j'avais pas vraiment de projet d'enfant j'étais même plutôt opposée dans le sens où pour moi en fait, quand on était homosexuelle, on devait renoncer à ce projet d'enfant [...] et c'est vrai qu'à l'époque c'était encore un peu tabou. Y avait des homosexuels qui avaient des enfants mais c'était souvent des enfants issus d'une première union, dans un cadre hétérosexuel. Et ce n'était pas quelque chose de naturel [...] J'ai eu envie de construire quelque chose avec elle et je pense naturellement qu'on soit un homme ou une femme on a envie de construire quelque chose, on a envie d'avoir des enfants. » (Virginie)

Nous avons observé un réel processus de réflexion pour chacun des couples interrogés. Elles vont en parler, se renseigner et réfléchissent aussi aux conséquences de leurs choix. Certaines ont besoin du soutien de leurs familles pour ce nouveau projet de vie.

⁵ GROSS M., *L'Homoparentalité*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2009, Collection Idées reçues, p.9.

⁶ FARKHOJASTE S., Les arrangements et négociations au sein des foyers lesboparentaux, mémoire de master en Politiques économique et sociale, Louvain-la-neuve, FOPES, UCL, septembre 2012.

« Non ici tu penses à pleins de choses, est-ce qu'il va être bien ? Est-ce qu'il va pas avoir un manque paternel ? [...] On a pensé à tous ces facteurs là puis on s'est dit mais y a tellement de gens qui élèvent des enfants seuls ou des couples qui se séparent et que ça se passe bien ou pas bien [...] tu ne sais pas dire ce qui va se passer mais tu penses quand même plus loin donc je pense que notre choix d'avoir eu Nelly s'est fait vraiment sur quelque chose de stable et de réfléchi. » (Frédérique)

« C'est vraiment quelque chose qui d'abord est venu, qui a muri, on s'est posé beaucoup de questions. On a beaucoup réfléchi, je crois qu'on a vraiment retourné le problème dans tous les sens pour savoir qui allait porter l'enfant, comment ça allait se passer. Oui c'est en ça que je dis que ce n'était pas naturel entre guillemets, parce qu'entre le moment où on se dit tient on aimerait bien fonder une famille, et le moment où on le fait ... on a, quand même je pense, étudié pleins de pistes et de possibilités, on a retourné le truc dans tout les sens pour être sure de notre choix en fait. » (Virginie)

Lorsque la décision est prise, le couple est amené à choisir sa configuration familiale⁷. Nos informatrices ont toutes choisi le recours à la procréation médicalement assistée avec l'intervention d'un donneur. Une fois le choix effectué, elles ont dû également décider qui allait porter l'enfant.

Toutes ont construit leur réflexion sur base de critères « pratiques » : l'âge de la future mère, sa disponibilité, ses activités professionnelles...

« C'était assez naturel que ce soit Anaïs comme elle est un petit peu plus âgée que moi, en considérant qu'on en ferait sans doute deux et que l'horloge biologique tourne, elle porterait le premier et moi le deuxième [...] Anaïs travaille beaucoup, elle est indépendante. [...] Ça veut dire que si elle travaille pas, elle gagne pas d'argent et que porter un enfant c'est quand même mettre un an de ta vie je pense entre parenthèses. » (Lila)

« Alors au début c'était évident que c'était moi [...] on s'était même pas vraiment posé la question, je suis plus vieille donc c'était moi qui commençait quoi. Et puis moi je l'avais toujours un peu envisagé comme ça : quand j'aurais un enfant je le porterais. » (Anaïs)

« Frédérique a toujours dit que l'âge rentrait en compte, moi j'en avais vingt-sept et elle en avait trente-trois et son métier. Le fait de partir en mission, elle était pas prête à lâcher les missions et à lâcher tout ce qui est je pars à l'étranger, elle n'était pas prête à ça. Et donc c'est devenu une évidence en fait, il ne restait plus que moi. » (Lola)

Au-delà des critères rationnels, elles ont réalisé que, finalement, au sein du couple, vivre la grossesse est plus important pour l'une des deux partenaires. Seul un seul couple interrogé a gardé sa première « configuration grossesse » envisagée au début du processus de réflexion. Pour les deux autres couples, celle qui a porté l'enfant n'est pas celle qui au début était prédisposée à le faire.

« C'était vachement important pour Lila de porter un enfant. [...] J'adore être maman mais le porter ce n'est pas capital quoi. Si je peux me l'éviter en fait. » (Anaïs)

⁷ Lire à ce sujet : L'accès à la parentalité : FARKHOJASTEH S., Le choix du recours à la procréation médicalement assistée par les couples de femmes, CERE, <http://www.cere-asbl.be/spip.php?article226>, en ligne, 25 juillet 2013.

« On s'est rendu compte au cours de l'entretien psy qu'en fait moi j'avais un désir d'enfant mais pas nécessairement l'envie de le porter voire même pas de grosse envie de le porter [...] et Val en fait, ce n'était pas quelque chose qui la rebutait ou quoi que ce soit, elle était plutôt partante. » (Virginie)

Enfin, qu'il s'agisse d'un couple hétérosexuel ou homosexuel, avoir un enfant et fonder une famille se décide à deux. Et les logiques et dynamiques déployées au sein des couples lesboparentaux nous montrent qu'en réalité il s'agit de familles comme les autres...

Shadi Farkhojasteh

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

